

Mgr de Miollis, évêque de Digne...



n°25

■ Informations, partages, témoignages...

Lettre aux amis publiée par l'Association "Mgr de Miollis, évêque de Digne"

● **Novembre 2025**

Chers amis de Mgr de Miollis,

Surnommé en son temps "le Mgr des pauvres", Charles-Bienvenu, Évêque de Digne (de 1806 à 1838), a dû tressaillir de joie en découvrant tout récemment l'exhortation apostolique du St-Père Léon XIV "Dilexi te", consacrée à l'Amour envers les Pauvres et dédiée à Saint François d'Assise. Peut-il ne s'agir que d'une simple coïncidence, alors que l'Eglise s'apprête à célébrer dans la joie la Fête lumineuse de tous les Saints, connus et inconnus, et (plus voilée) la Mémoire de tous nos chers défunts, qu'ils soient déjà dans la contemplation de la gloire de Dieu face-à-face ou encore dans l'antichambre du Purgatoire, en attente de nos prières ?

Belle occasion de nous rappeler, comme nous l'a si bien révélé le Pape François, que "Tout est lié". Les quelques pages composant cette NL 25 portent essentiellement sur le rappel et la réinstallation des Ursulines à Digne en 1829, au milieu de l'épiscopat de Mgr de Miollis. Elles montrent à quel point, notre prélat, dans sa sainteté (si simple qu'elle a pu le faire passer pour "simplot" auprès des mondains) avait compris, deux siècles avant nous, combien les pauvres, enfants particulièrement chéris de Dieu, ont besoin d'un développement intégral, matériel et affectif, mais aussi intellectuel et surtout spirituel.

S'adressant aux Mères Supérieures successives, il leur pose des questions et formule des recommandations étonnement précises et détaillées, révélatrices de sa sollicitude paternelle, d'une tendresse toute maternelle, et d'une profonde connaissance de l'âme humaine ... tout cela, sans oublier un vrai talent de manager au sens pratique, à la fois exigeant dans la discipline spirituelle et soucieux d'aider à grandir les jeunes filles, pauvres et riches, dont il a la charge, en les invitant à participer à certaines décisions. Ces pages illustrent en particulier non seulement l'immense générosité financière de Mgr de Miollis, mais aussi son ancrage dans la vénération du Cœur de Jésus ainsi que certains principes visionnaires auxquels l'enseignement catholique d'aujourd'hui reste attaché, tels la mixité sociale et la gratuité.

Le lecteur attentif à la vie de l'Eglise notera également combien la vie de foi des jeunes chrétiens français récemment baptisés ressemble de plus en plus par son ardeur, à celle des Ursulines telle que la voulait Mgr de Miollis... y compris la redécouverte de la JOIE !



La Toussaint par Albrecht Dürer © wikipedia

■ À l'école de Mgr de Miollis...

– Mgr de Miollis et l'enseignement religieux (12) –

● Les Ursulines à Digne et Mgr de Miollis (3) –

■ L'arrivée et l'installation des Ursulines à Digne

A ce sujet, on lit dans l'*Histoire de Sainte Angèle Merici et de l'ordre des ursulines*, par l'abbé Postel :
« Le 3 octobre 1829, l'un des vicaires - généraux de Digne emmenait de Clermont quatre religieuses de chœur et une sœur converse¹. Elles furent installées officiellement le 11, à la suite d'une procession présidée par Monseigneur en personne, et qui partit de la cathédrale après une messe suivie d'un discours de circonstance. La supérieure était Mère Chardon, Marie - Angélique. Il y avait chez les Sœurs une ancienne ursuline d'avant la Révolution. En tout on comptait dix-huit personnes, y compris trois prétendantes, six pensionnaires, deux postulantes converses, et de plus Mlle Arbaud, qui avait contribué de sa bourse à la plus forte dépense »².

¹ Le vicaire général était Jean-Joseph Capisucchi de Bologne. Les sœurs arrivèrent à Digne le 8 octobre 1829.

² Victor Postel (abbé), *Histoire de Sainte Angèle Mérici et de tout l'ordre des ursulines depuis sa fondation jusqu'au pontificat de S.S. Léon XIII*, tome II, op. cit. p. 405-406.

Mgr de Miollis lui-même a laissé un témoignage de cette installation des ursulines dans une lettre à sa sœur, Anne-Madeleine de Ribbe, datée du 16 octobre 1829. Il écrit : « Tous ces jours-ci, j'ai été tout à mes religieuses, enfin arrivées de Clermont en Auvergne. Ce sont des sujets distingués. Vous pouvez nous procurer des pensionnaires. Les diligences les amèneraient sans grands frais. La pension 324 francs, toutes fournitures, blanchissage... ; [pension] complète, à peu près les 400 francs³. Le local est magnifique, l'éducation des plus soignées et très chrétiennement.

L'ouverture du couvent a été très solennelle. Les religieuses, les prétendantes, les pensionnaires sont parties de l'évêché processionnellement, puis de la préfecture à la cathédrale. Office pontifical. Discours. Ensuite procession : toutes les corporations ont assisté les sœurs religieuses précédées des postulantes qui portaient les corps saints de l'ancien couvent. [Elles] précédaient immédiatement le clergé qui chantait un psaume gravement (...). Cette procession a été un des plus touchants spectacles de notre sainte religion. Elle a fait sur moi-même une grande impression, ainsi que sur tout le public.

Arrivé à la porte j'ai frappé trois fois avec le bâton. La porte a été ouverte. L'entrepreneur m'a présenté sur un bassin les clés que j'ai prises. Entré dans le grand vestibule (le premier), j'ai été suivi des sœurs. Après elles, du clergé... On a chanté une antienne... j'ai parlé. Ensuite bénédiction pontificale. J'ai frappé 3 fois avec le bâton pastoral à la grande porte de clôture. Elle a été ouverte. J'ai fait entrer la supérieure à qui j'ai remis les clés. Les autres, les postulantes, les pensionnaires... ont suivi. La supérieure a fermé à clé la porte. La clôture a commencé. (Le décret épiscopal avait été publié dans la dite-séance.) De suite, j'ai entonné le *Magnificat*. Les sœurs ont continué dans l'intérieur et le chapitre de son côté continué en se retirant processionnellement.

Le lundi, j'ai été bénir la chapelle intérieure. La sainte messe. Bénédiction de toute la maison, depuis les combles jusqu'aux caves. Bénédiction du saint-sacrement... Envoyez-nous des pensionnaires, à pension 400 francs, tous frais, pour l'année à l'exception des vêtements fort simples. + Ch.-F.-M.-B. Évêque de Digne »⁴.

Il est net, d'après ce texte, que les ursulines n'ont rien changé de leurs pratiques d'avant 1789, et qu'elles sont considérées comme des moniales, la clôture revêtant alors une importance capitale (d'où la remise des clés à la supérieure qui ferme tout, dès que les sœurs sont rentrées). Ce qui est plus surprenant est que même les pensionnaires semblent vivre avec les religieuses en clôture. On comprend alors, dans la suite, le souci de Mgr de Miollis de faire construire des bâtiments destinés aux élèves.

Voici le texte du décret d'approbation du couvent des ursulines, daté du 10 octobre 1829, et signé de Mgr de Miollis : « Nous, Charles François Melchior Bienvenu Miollis, par la miséricorde divine et l'autorité du Saint Siège apostolique, évêque de Digne. Vu l'ordonnance royale du 27 août 1826, Vu les statuts et règlements des sœurs ursulines établies à Clermont, Vu l'autorisation de Mgr l'évêque de Clermont pour la date du 2 octobre 1829. Considérant que l'établissement d'un couvent de dames ursulines dans notre ville épiscopale, sera un puissant moyen d'édification, de retour à la pratique des vertus morales et chrétiennes et une source de très grand bien en offrant à d'anciennes religieuses et aux autres personnes du sexe, qui ont le goût de la retraite, un asile décent et

³ L'éducation était gratuite pour les filles pauvres de Digne. Le critère de gratuité pour les plus pauvres fut décisif dans le choix des ursulines. La pension des plus aisées permettait aux religieuses de prendre en charge les plus pauvres. A cet effet, Mgr de Miollis cherche à faire venir des jeunes filles des familles aisées de la bourgeoisie d'Aix.

⁴ Ch.-F.-M.-B. de Miollis (Mgr), *Lettre du 16 octobre 1829 à Anne-Madeleine de Ribbe*, Liasse des lettres de M^{gr} de Miollis 1824-1830, Archives privées Alix Montagne, p. 71-72.



Martyre de Ste Ursule © wikipédia

honorable. Considérant que le but de cette congrégation est de former un pensionnat pour l'éducation des demoiselles et d'instruire gratuitement les filles pauvres du peuple. Considérant enfin que cet établissement sera dirigé par des dames aussi habiles que recommandables par leurs talents et leurs vertus, et que sous ce rapport il méritera l'estime générale et acquerra des droits à notre reconnaissance, approuvons et confirmons les statuts et règlements des sœurs ursulines de Clermont et avons pour agréable son établissement dans notre ville épiscopale ; de plus, comme les lois de l'Église font de la clôture une obligation indispensable, les dames religieuses y seront strictement soumises dès leur entrée dans le couvent. Donné à Digne, dans notre palais épiscopal, sous notre seing muni de notre sceau, et contresigné par le secrétaire de l'évêché, le 10 octobre 1829, Ch.-F.-M.-B. Évêque de Digne. Par mandement, Savornin, Chanoine, Vicaire général »⁵.

On ne peut qu'admirer la sollicitude de l'évêque de Digne pour l'établissement des ursulines en vue de l'éducation chrétienne de deux catégories sociales que tout oppose : les jeunes filles de famille et les filles pauvres, la compétence éducative et la charité pragmatique des ursulines faisant le reste, les jeunes filles aisées finançant par leur scolarité la gratuite pour les pauvres. C'est toujours une tradition, aujourd'hui, dans l'enseignement catholique, de tenir compte des ressources des familles dans la participation demandée. En revanche, on est surpris aujourd'hui, par l'insistance obligatoire sur la clôture pour des religieuses enseignantes. Cela devait supposer une organisation complexe de la vie scolaire. Parcourant les divers documents de la main de Mgr de Miollis concernant les ursulines, on est aussi étonné de l'insistance exclusive sur une vie religieuse quasi-contemplative, voire mystique, attendue des sœurs comme si cela allait de soi, et sur l'absence de mention de la vie scolaire et de l'instruction.

Mais en réalité, nous réagissons dans un autre temps ; c'est ici la finalité chrétienne et spirituelle visée qui donne le sens de l'entreprise. Mgr de Miollis n'éprouve pas le besoin de s'étendre sur les méthodes éducatives et la vie scolaire comme on le ferait aujourd'hui, il fait confiance aux ursulines et considère que ce n'est sans doute pas son rôle de légiférer sur l'éducation pratique et intellectuelle des jeunes filles ; les dames sont « habiles » et « recommandables », il a approuvé leurs constitutions, cela lui suffit. Par ailleurs, n'oublions pas que derrière la question de l'instruction, du XVIIe au XIXe siècle, on accorde toujours une priorité à l'instruction religieuse. Cependant, il leur écrira régulièrement pour les entretenir de la vie spirituelle, faisant ainsi son devoir de pasteur. Mgr de Miollis avait une très haute idée de la vie religieuse qui, selon les conceptions du temps, passait essentiellement par un renoncement actif et par une continuité (littéralement de minute en minute) dans les exercices spirituels et la relation au Christ, au « cœur de Jésus ». L'omniprésence de la religion pourrait paraître étouffante aujourd'hui, mais sans doute Mgr de Miollis y voyait-il une condition absolument nécessaire pour croître dans la vie spirituelle, donc dans la proximité du cœur de Jésus.

Suite dans la prochaine lettre..

⁵ Ch.-F.-M.-B. de Miollis (Mgr), *Décret d'approbation des ursulines de Digne, 10 octobre 1829*, Archives Ursulines Beaugency, boîte n°5 (B) du fonds de la communauté de Digne.

■ Vie de l'Association...

- **Le tournage du docu film sur Mgr de Miollis** est désormais terminé. Nous sommes dans l'attente de sa diffusion sur KTO. Peut-être avant la fin de l'année ?
- **Projet de Bande-Dessinée sur Mgr de Miollis** : plus d'informations dans la prochaine NL.
- Retrouver toutes les actions de l'association **sur le site** en [CLIQUANT ICI](#)
- **Pour continuer à faire connaître et aimer Mgr de Miollis, l'association a besoin de vous..**

Vous pouvez nous aider de 3 manières :

- **En vous engageant activement dans l'association et en participant à ces actions :**
→ Envoyez un mail à mgrdemiollis@diocese-digne.fr et proposez vos services.
- **En adhérant à l'association Mgr de Miollis:**
→ Par votre cotisation annuelle, vous montrez votre intérêt pour les actions mises en place par l'association et vous lui permettez de rayonner plus largement.
(ne donne pas droit à un reçu fiscal).

Association Mgr de Miollis Bulletin d'adhésion 2025

Nom..... Prénom.....Courriel.....

Adresse..... Tél.....

Cotisation annuelle : 10 € par personne préciser le montant.....

Don de soutien : préciser le montant.....

Montant total :

Règlement :

- **par chèque à l'ordre de** : Association Mgr de Miollis à envoyer accompagné de ce bulletin rempli à l'adresse suivante :
Association "Mgr de Miollis" 1435, av de la Roche 04310 PEYRUIS.
- **par virement** :
Coordonnées bancaires :
Iban : FR76 1910 6008 3243 6768 5247 711
Bic : AGRIFRPP891
et envoyer un mail à mgrdemiollis@diocese-digne.fr avec vos nom, prénom, adresse, courriel, date et montant de votre virement.

- **En faisant un don à l'association Diocésaine de Digne, projets Mgr de Miollis :**
→ Vous participez au financement de la cause en béatification de Mgr de Miollis.
(Possibilité de recevoir un reçu fiscal)

Association Diocésaine de Digne Projets Mgr de Miollis

Nom..... Prénom..... Courriel.....

Adresse..... Tél.....

Don : préciser le montant.....

☐ **Cochez la case si vous souhaitez recevoir un reçu fiscal** (à partir de 20€)
(66% de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu jusqu'à 20% de votre revenu imposable),

Règlement :

- **Par chèque à l'ordre de** : Association Diocésaine de Digne, projets Mgr de Miollis, à envoyer accompagné de ce bulletin rempli à l'adresse suivante : Association Diocésaine de Digne 1435, avenue de la Roche 04310 PEYRUIS.
- **Directement sur le site** : http://eglise.catholique04.fr/?page_id=11603

Biographie sommaire de Mgr de Miollis

- Après une enfance bénie dans une famille aixoise unie et aimante, **Charles-François-Bienvenu de Miollis (1753-1843)** fait d'excellentes études théologiques. Ordonné prêtre en Provence (à Carpentras) en 1777, il se distingue immédiatement par son zèle missionnaire hors du commun. La Révolution de 1789 oblige cet homme de fortes convictions à s'exiler en Italie (1792-1801). Dès son retour au pays, il s'emploie inlassablement à reconstruire l'Église décimée et déploie à cette occasion des qualités exceptionnelles d'homme d'écoute et de dialogue, d'organisateur et d'artisan de paix. **Évêque à Digne de 1805 à 1838**, il y laissera la trace incandescente d'un (re)fondeur, grand évangéliste, proche de tous mais attentif à la plus petite de ses brebis. Parvenu au grand âge, en 1838 il se retire dans sa ville natale chez sa sœur où il se consacre à la prière avant de retourner au Père dans la douceur. L'émotion immense suscitée par sa mort dans sa région atteste de la puissance de son témoignage ecclésial. ●

Si vous souhaitez consulter les lettres précédentes,
[cliquez-ici](#)